



Assemblée Générale Ordinaire du 2 juillet 2016

Rapport Moral et d'Activités

La saison 2015/2016 a commencé sous l'entité de la Ligue Midi-Pyrénées pour finir sous l'entité de la nouvelle Ligue Occitanie. Pour assurer le fonctionnement de la Ligue ses membres bien que se rencontrant quelques fois physiquement, travaillent principalement par messagerie et communications téléphoniques pour en assurer ses missions.

Création d'un CDI sur la Ligue en début de saison.

Madame Nathalie ROBERT a été engagée par la Ligue Midi Pyrénées des sports de glace dans le cadre d'un Contrat à Durée Indéterminée à compter du 1er octobre 2015 en qualité de « Conseillère Technique Fédérale.

Elle est chargée de la mise en place des politiques techniques sportives sur les zones Languedoc Roussillon - Midi Pyrénées et PACA.

A également pour mission nationale le dossier de labellisation, sport handicap (réfèrent ministère Jeunesse et Sport) tout en intervenant sur les formations qualificatives et certificatives.

La salariée est placée sous l'autorité hiérarchique du Président de la Ligue Occitanie et sous l'autorité opérationnelle du Directeur technique national.

Nathalie sera donc salariée pendant 4 ans de notre ligue et intégrera la FFSG au terme de ces 4 ans. Il est bien entendu que cette opération est complètement transparente financièrement pour la Ligue. Un contrat entre La FFSG et la Ligue a été établi dans ce sens.

Point sur la régionalisation.

- Pour rappel : La loi sur les régions publiée au Journal officiel du samedi 17 janvier 2015, substituée à partir du 1er janvier 2016, aux 22 régions métropolitaines 13 régions constituées par l'addition de régions existantes. De ce fait le Directeur de la DRJS Midi Pyrénées (M. Frédéric Ramé) à l'occasion de réunions pour le CNDS a rappelé qu'au 1^{er} janvier 2016 les deux entités-Languedoc Roussillon et Midi Pyrénées ne devront être qu'une et seule même Ligue.
- La Ligue Midi-Pyrénées a donc contacté la Ligue Languedoc Roussillon pour étudier un mode de fusion. Malheureusement la ligue Languedoc Roussillon n'a jamais répondu aux différentes relances et courriers avec Accusé de Réception. Devant l'inactivité et le silence de cette ligue et à la demande des clubs locaux il a donc été étudié avec ces derniers un mode opératoire pour réaliser cette fusion.
- Tout d'abord étude des différents modes de fusion qui sont : la fusion-absorption, la fusion-crédation, l'apport partiel d'actif et la scission.
La fusion absorption a été le choix retenu par les dirigeants de la ligue MP car il est le mode opératoire le plus facile et le plus efficace, permettant de conserver un cadre existant et de fonctionner immédiatement.
- Puis proposition de ce mode de Fusion absorption aux clubs de Midi-Pyrénées, et mise place d'une Assemblée Générale Extraordinaire en date du 17 février 2016 pour validation de ce mode de fusion des 2 Ligues Languedoc-Roussillon et Midi-Pyrénées. Mode de fusion validé par 4 club sur 5.

- Proposition également de la Fusion absorption aux clubs de Languedoc Roussillon, et mise place d'une Assemblée Générale Extraordinaire en date du 13 mars 2016 pour validation de ce mode de fusion des 2 Ligues Languedoc-Roussillon et Midi-Pyrénées et dissolution de la Ligue Languedoc Roussillon. Mode de fusion validé par 6 club sur 6.

En conséquence à la suite de cette AGE, la Ligue Midi-Pyrénées a absorbé en totalité les actifs et passifs de la ligue Languedoc Roussillon et est devenue la nouvelle Ligue Occitanie des Sports de Glace avec effet à ce jour.

Reste à valider la modification des statuts et l'identité nominative au niveau du compte bancaire et du SIRET.

Rappel des valeurs de notre Ligue :

La Ligue Occitanie des Sports de Glace, est une association, sous le régime de la loi 1901. C'est un organe déconcentré de la Fédération Française des Sports de Glace qui a pour missions :

- de régir, d'organiser et de développer tous les sports et disciplines pratiquées sur glace, ainsi que celles pratiquées sur d'autres surfaces que la glace qui lui sont assimilées ou qui peuvent lui être connexe.
- d'orienter, de coordonner et de surveiller l'activité des associations sportives affiliées à la F.F.S.G. et ayant leur siège social dans les départements de la Région Occitanie.
- de faire appliquer les statuts et les règlements de la F.F.S.G. et de se conformer aux décisions prises par son assemblée générale, son Bureau Exécutif, son Conseil Fédéral et ses Comités Sportifs Nationaux

Rapports de notre Ligue avec son environnement (Clubs, CD et institutions) :

- La Ligue Occitanie, issue de la fusion par absorption de la Ligue Languedoc Roussillon par la Ligue Midi-Pyrénées en date du 13 mars 2016, se positionne au 4ème rang au nombre de licenciés sur les 13 ligues que compte maintenant la FFSG.
- La Ligue Occitanie couvre 13 départements qui sont : Ariège (09), Aude (11), Aveyron (12), Gard (30), Haute-Garonne (31), Gers (32) Hérault (34), Lot (46), Lozère (48), Hautes-Pyrénées (65), Pyrénées-Orientales (66), Tarn (81), Tarn-et-Garonne (82).
- Sur ces 13 départements 7 contiennent en leur sein les 10 patinoires en activité sur notre région et les 11 clubs affiliés dont voici les détails :
 - l' Aude (11) avec 1 patinoire à Narbonne et 1 Club, le Narbonne Patinage Liberté (NPL)
 - le Gard (30) avec 1 patinoire à Ales et 1 club, l'Ales Sports de Glace (ASG)
 - la Haute Garonne (31) avec 1 Patinoire à Blagnac et 1 club, le Blagnac Patinage sur Glace (BPG) et 2 patinoires à Toulouse (Alex Jany et Bellevue) et 3 clubs, le Art Roll'Ice Toulouse (ART), le Toulouse Club de Patinage (TCP) et le Toulouse Sports de Glace (TSG)
 - l'Hérault (34) avec 1 patinoire à Montpellier et 3 clubs, l'Ice Roller School Montpellier (IRSM), le Montpellier Méditerranée Métropole Patinage (MMMP), et le Montpellier Méditerranée Métropole Sports de Glace (MMMSG)
 - les Hautes-Pyrénées (65) avec 1 patinoire à Cauterets, mais sans club affilié
 - les Pyrénées-Orientales (66) avec 1 patinoire à Font Romeu et le Club de Glace de Font Romeu (CGFR).
 - le Tarn (81) avec 1 patinoire à Castres et 1 club, le Castres Sports de Glace (CSG)
- Au niveau des Comités Départementaux, il n'y a qu' un seul Comité Départemental en Haute Garonne dont le siège est à Blagnac. Celui-ci compte 4 clubs : le club à de Blagnac et les 3 clubs Toulousains,
Pour rappel les missions du Comité départemental sont une déclinaison des missions de la Ligue,

avec en plus la mise en œuvre d'événements sportifs ou rencontres avec l'appui des clubs organisateurs. Pour qu'un Comité Départemental existe il faut un minimum de 2 clubs dans le département.

- La Ligue est le contact privilégié entre les Clubs et les Comités Départementaux qui lui sont rattachés et les différentes institutions qui influent dans le domaine sportif.
 - Principalement avec notre Fédération Française des Sports de Glace (la FFSG) et ses différents Comités Sportifs Nationaux (les CSN), pour transmettre toutes les nouvelles informations sur la vie sportive et sur les différentes réglementations.
 - Puis avec le Comité Olympique, le Ministère des Sports et les collectivités de l'Etat, via leurs institutions régionales qui sont le CROS, la DRJSCS et le Conseil Régional, pour également transmettre et vérifier auprès des clubs, les règles, d'encadrement, d'hygiène et de sécurité applicables aux disciplines sportives, mais aussi pour renseigner les dossiers de demande de subvention CNDS et de la Région, en présentant nos actions futures avec leurs financements et en donnant les justificatifs des actions passées.

Démission de Francis Fontanié :

Francis Fontanie nous a demandé de bien vouloir prendre en compte sa démission du Comité Directeur de la Ligue Languedoc-Roussillon Midi-Pyrénées des Sports de Glace, à compter du 1er avril 2016.

Par obligation statutaire, il n'est plus licencié dans un club de notre Ligue et de ce fait il n'a plus de légitimité pour rester dirigeant de la Ligue MPSG.

Merci Francis de l'aide que tu as apportée. Nous savons que tu seras toujours là en cas de besoin.

Nos moyens financiers pour la saison 2015/2016 :

Pour assurer son fonctionnement sur cette saison, la Ligue n'a pu compter que sur les différentes subventions qui lui ont été attribuées sous l'égide de l'ancienne Ligue Midi-Pyrénées de la manière suivante :

- 3 400€ de la part de la FFSG,
(concernant les ristournes sur les licences et les frais de fonctionnement).
- 4 000€ de la part du Ministère via le CNDS,
(concernant l' Aide à la pratique sportive, la Formation et un Sport Sain).
- 1 500€ de la part du Conseil Régional,
(concernant l'Investissement et le Fonctionnement).

Concernant le Haut Niveau aucune subvention n'est attribuée aux Ligues. Celle ci étant directement versée par le Conseil Régional aux sportifs remplissant les conditions fixées par la région, qui sont l'appartenance à la liste ministérielle des sportifs de Haut Niveau ou Espoirs et faisant partis d'un Pôle Espoir labellisé ou d'un Centre Régional.

Nos actions concernant les disciplines sportives.

- L'aide à la mise en place en début de saison d'un Calendrier des compétitions de Ligue.
- La participation à l'organisation et au fonctionnement de passage de tests et médailles.
- Prise en charge des inscriptions aux Championnats de France:
Pour rappel la Ligue prend seulement en charge que les inscriptions aux Championnats de France (1er et 2ème div) hors Championnat de France Clubs et Critérium.
- L'envoi aux clubs Toulousains d'une demande de création d'une discipline Freestyle par une association Blagnacaise. Discipline portée par notre Fédération et notre Ministère de la Jeunesse et du Sport et de la cohésion sociale. Un seul club a répondu et donnera sa réponse finale en début de saison prochaine.

- Mise en oeuvre d'un plan de développement. qui définit les principales actions de la Ligue qui sont :
 - Promotion des Sports de Glace
 - Promotion et Professionnalisation des Métiers du sport
 - Développement du sport de Haut Niveau
 - Promotion du sport pour le plus grand nombre
 - Prévention par le sport et protection des sportifs (ves)
- Positionnement d'une Equipe Technique Régionale (ETR), en complément du plan de développement.

Nos actions concernant le sport de Haut Niveau.

- Mise à jour de notre liste des sportifs, de Haut Niveau Régional (HNR) qui sont :
 - Les sportifs inscrits sur les listes, Haut Niveau et Espoirs établies par le Ministère des Sports.
 - Les sportifs ayant participé aux Championnats de France 1ere ou 2ème Div ou Critérium National et coupe de France. Les Frances Clubs n'entrant pas dans ces critères

L'appartenance à cette liste permet d'identifier tous les sportifs régionaux qui ont obtenu des résultats en compétitions de niveau national cette saison.

Suite aux résultats de la saison 2015/2016 nous avons donc 29 sportifs de Haut Niveau Régional :

- 18 sportifs pour le Patinage Artistique dont 6 en 1er Div et 6 en 2eme Div.
- 11 sportifs pour la danse sur glace dont 7 en 1^{ère} Div.

Liste HNR

En Artistique :

SIAO HIM FA Adam	TCP
ROLS Joshua	TCP
GIRAUD Serena	TCP
ROLS Xan	TCP
SIRGANT Elisa	TCP
JULIEN Anna-Mei	NPL
TRUCHE Vincent	TCP
GUIARD Johanna	TCP
FISCHER Julie	MMMP
SANTOS Yohan	TCP
MARECHAL Elea	TCP
MORILLAS Romane	CSG
GARDIES TOYOS Mailys	MMMP
GARCIA Nicolas	BPG
BADER Louane	TCP
PRIVE Romane	MMMP
ARKHIPOVA Véronika	TCP
GUILLOU Clémentine	TCP

En Danse :

KAUFFMANN Bér. / MOTHE Guérand	TSG
BONELLO Célia / ROBERT Florian	TSG
FARTECK Marie Sarah	TSG
BOUCHER Manon	TCP
TRUCHE Perrine	TCP
SERS Julie	CSG
GUEDES Léane	TCP
MORILLAS Solenn	CSG
ROBERT Doriane	TSG

A noter la présence d'un sportif sur la liste ministériel des sportifs de haut niveau dans la catégorie Jeune :

Adam SIAO HIM FA

Pour info un article dans "Terre des Champions" établi par Sport Région et la DRDJSCS lui sera consacré.

Toute nos félicitations .

- Concernant la liste SER (Sportifs d'Excellence Régionale) proposition et envoi à la FFSG de notre liste qui concerne principalement nos jeunes espoirs.

Pour rappel sont concernés :

- les sportifs non inscrits sur les listes ministérielles ayant participé à un Championnats de France ou à une épreuve à caractère international. Les France Clubs n'entrent pas dans ces critères.

A noter pour le Patinage artistique : critères identiques + championnats de France D2

- Age minimum requis : 8 ans

- Le nombre d'inscrits dans chaque ligue ne pourra excéder un 1/5 du nombre de licences compétitions.

Pour info, la liste des patineurs proposés correspond donc à notre liste des sportifs de Haut Niveau régional moins les sportifs inscrits sur les listes ministérielles et moins ceux des Championnats de France 2ème div pour la Danse.

Liste SER (minimum) sous réserve de validation par la FFSG :

ROLS Joshua	TCP	KAUFFMANN Bérénice.	TSG
GIRAUD Serena	TCP	MOTHE Guérand	TSG
ROLS Xan	TCP	BONELLO Célia	TSG
SIRGANT Elisa	TCP	ROBERT Florian	TSG
JULIEN Anna-Mei	NPL	FARTECK Marie Sarah	TSG
GUIARD Johanna	TCP	BOUCHER Manon	TCP
FISCHER Julie	MMMP	TRUCHE Perrine	TCP
SANTOS Yohan	TCP		
MARECHAL Elea	TCP		
MORILLAS Romane	CSG		
GARDIES TOYOS Mailys	MMMP		

- Pour le Sport de Haut Niveau, renseignement du dossier demandé par le Conseil Régional concernant le fonctionnement de la Ligue et des résultats sportifs.

Nos actions concernant les diplômes Fédéraux.

Pour rappel les formations et qualifications d'enseignants bénévoles (filiale fédérale), sont composées à ce jour de 3 niveaux de diplômes, numérotés de 1 à 3 (BF1 à BF3) et les formations et certifications d'enseignants professionnels (filiale professionnelle) sont quant à elles composées de 3 niveaux de diplômes (**BP, DE, DES** de l'Education de la Jeunesse et des Sports).

Organisés en modules et unités capitalisables, ces modules de formations proposés par l'Institut, sont d'une durée de 1 à 6 jours, et peuvent donc être abordés soit dans le cadre de l'obtention de diplômes (Fédéraux ou d'Etat), soit dans le cadre de la formation professionnelle continue des enseignants.

Pour permettre à nos patineurs d'obtenir ces nouveaux diplômes Fédéraux notre Ligue monte et prend en charge les 2 formations concernant les niveaux BF1 et BF2 de la filière fédérale.

L'Organisation pour la mise en œuvre de ces 2 formations se fait de la manière suivante :

- Coordonnateur logistique de la formation : notre Ligue.
- Coordinatrice Pédagogique : Mme Nathalie Robert (correspondante de la FFSG).
- Formateurs sur notre Ligue : (Dominique Kennerson, Valérie Doré, Laurence ENARD et Sylvain PRIVE) dont le rôle est d'être correspondants formation).

- **formation concernant le Brevet Fédéral de niveau 1 (BF1) .**

Date et Lieu : - Samedi 30 avril et dimanche 1er mai 2016.
- Cours en salle et cours sur glace : Patinoire de l'Archipel à Castres.

Formateur : - Dominique Kennerson,

participants (14) : - 8 participants pour le TCP
- 3 participants pour le CSG
- 3 participants pour le NPL

Résultats : - tous les participants ont été reçus (14/14)
dont 2 avec félicitations pour leur niveau de résultats.

- **formation concernant le Brevet Fédéral de niveau 2 (BF2).**

Participants : - 7 participants étaient prévus initialement mais suite à 4 désistements, la formation a été annulée et sera reportée sur la saison suivante.

Pour information cette formation se décompose en 2 modules sur 2 week-end.

- Module 1 : Technique de patinage sur glace.
- Module 2 : Technique et pédagogique en salle et sur glace

- Proposition pour la nouvelle saison : BF1 Montpellier à la Toussaint et BF2 Toulouse ou Blagnac)

- **formation concernant le PSC1 (Prévention et Secours Civique de niveau 1) .**

Pour rappel : C'est un prérequis pour l'obtention du BF1 .

Formation également annulée et reportée sur la saison suivante.

Organisme formateur : - UDPS31 (Union Départementale des Premiers Secours de Haute Garonne

Participants : - 10 participants

Nos actions concernant le Handisport.

Acquisition d'une Luge et partenariat (convention) entre notre Ligue et la mairie de Toulouse secteur handicap dans l'optique d'acquisition d'heures de glace et de mutualisation de moyen (humain et financier).

2 Réunions en présence d'acteurs locaux (ligue, mairie et patinoire).

Etat des lieux sur la Ligue

- Pour la saison 2015/2016, **11 clubs** sont présents sur notre Ligue.
 - l'Alès Sports de Glace (ASG) avec 177 licences
 - le Art Roll'Ice Toulouse (ART) avec 59 licences
 - le Blagnac Patinage sur Glace (BPG) avec 349 licences
 - le Castres Sports de Glace (CSG) avec 235 licences
 - le Club de Glace de Font Romeu (CGFR) avec 89 licences
 - l' Ice Roller School Montpellier (IRSM) avec 37 licences
 - le Montpellier Méditerranée Metropole Patinage (MMMP) avec 289 licences
 - le Montpellier Méditerranée Metropole Sport de Glace (MMMSG) avec 55 licences
 - le Narbonne Patinage en Liberté (NPL) avec 83 licences
 - le Toulouse Club de Patinage (TCP) avec 434 licences
 - le Toulouse Sport de Glace (TSG) avec 155 licences
- Ces 11 clubs représentent au total **1916 licences** répartis de la manière suivante :
 - 1575 licences pour l'artistique soit 80 %,
 - 205 licences pour la danse soit 9 %
 - 97 licences pour la synchro soit 5 %
 - 78 licences pour le ballet soit 3 %
 - 37 licences pour le roller soit 2 %

Sur toutes ces 1919 licences,

 - 1230 sont des licences Fédérales (soit 54 %) le reste étant des licences Kid et Ice Pass.
 - 428 sont des licences compétition (soit 19 %) dont
 - 318 pour l'Artistique (74 %)
 - 46 pour la Danse (11 %)
 - 37 pour la synchro (9 %)
 - 26 pour le ballet (6 %)
 - 1 pour le roller

- et la répartition par sexe est de 90% pour les femmes et de 10 % pour les hommes.
- Le nombre des licences a augmenté de 14% par rapport à la saison précédente (1684 à 1916)

Au niveau des résultats sportifs :

Les clubs de la Ligue ont dans leur rang des sportifs qui ont représenté honorablement notre région lors des différents Championnats que ce soit en Patinage Artistique, en Danse ou en Ballet.

Plus de détails vous seront communiqués via les bilans de nos différentes disciplines sportives.

- Bilan artistique
- Bilan danse
- Bilan Ballet, Synchro et Roller

Au niveau des Officiels d'Arbitrage :

Concernant la gestion des Officiels d'Arbitrage en patinage artistique nous dépendons de la zone géographique Sud Ouest qui couvre l'Aquitaine, l'Auvergne, le Languedoc Roussillon, le Limousin, Midi Pyrénées et Poitou Charentes. Mme. Frederique Campos en est la référente.

M. Maxime Beaugrand est le référent CNOA pour la Danse sur Glace

en ballet	4 juges		
en danse	2 juges	1 Spécialiste Techniques	
en Art	18 juges	6 Spécialistes Techniques	3 contrôleurs technique
PS	3 juges		

DVRO (data et vidéo) 4

En cours, un positionnement d'identification des responsables juges régionaux par disciplines.

Vous voilà donc présenté le rapport d'activité de la Ligue Occitanie des Sports de Glace pour la saison 2015/2016.

Merci de votre attention.

Le Secrétaire de la Ligue

Jean Claude SCHNEIDER